

## • Où auront-ils lieu ?

Les TAP concernent plus de 400 enfants répartis en 22 groupes : 2 x 7 pour les primaires et 8 pour les maternels.

Les animations se déroulent sur plusieurs lieux et à des horaires différents.

## à retenir

Une dizaine d'endroits différents sont mobilisés selon l'âge des enfants et les animations proposées



## à noter

Deux réunions sont prévues pour présenter la nouvelle organisation des rythmes scolaires, la billettique et répondre aux interrogations des parents :

- le mercredi 10 juin à 20h salle Roméo et Juliette à l'Espace du Maine pour l'école Sainte Marie
- le vendredi 12 juin à 18h à la salle des fêtes pour l'école publique.

Pour tous renseignements, contactez  
Yohann Thiaux - directeur du Château des Mômes  
17, rue des Camélias - 02 43 91 48 43  
lechateaudesmomes@lhuissierie.fr

Document édité par la commune



## TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

# Nouveautés pour la rentrée de septembre 2015

Conformément à ses engagements, le comité de pilotage analyse et évalue régulièrement depuis septembre 2013 les nouveaux rythmes scolaires.

Un peu plus d'un an après leur mise en place, une demande d'évolution est apparue sur les points suivants :

- allongement du temps d'enseignement le matin,
  - augmentation du temps consacré aux TAP pour les primaires,
  - facilitation des rencontres entre enseignants et familles pour les maternels,
  - recentrage des agents municipaux sur leur cœur de métier,
- le tout, sans perdre de vue l'objectif principal des TAP qui est d'agir dans l'intérêt de l'enfant.

Un groupe de travail a été constitué, composé de deux directeurs d'école, de représentants de parents d'élèves, d'animateurs et d'élus.

Ce groupe a analysé plusieurs hypothèses, dont une seule a pu être retenue pour tenir compte des disponibilités des locaux et des emplois du temps des personnels.

Après une concertation élargie, cette proposition a été validée à la majorité par le conseil d'école et le conseil municipal, ainsi que par l'ensemble des agents concernés de la mairie.

Bien que l'école Sainte Marie ne soit pas obligée de suivre le programme des TAP proposé par la municipalité, les élus ont souhaité consulter les représentants de l'Apel, de l'Ogec et les enseignants. Les TAP concerneront aussi Sainte Marie.

## Qu'est-ce qui va changer ?

Les évolutions dans l'organisation des TAP vont donc concerner trois points principaux :

- **pour tous, augmentation du temps d'enseignement le matin**
- **pour les maternels, les parents pourront voir les enseignants le soir à la sortie de l'école**
- **pour les primaires, programmation des TAP un jour sur deux**

## • Cours allongés le matin

A la demande des enseignants, la classe se déroulera le matin de 8h30 jusqu'à 11h45, au lieu de 11h30 précédemment, car les enfants sont plus réceptifs aux enseignements fondamentaux au cours de la première moitié de la journée.

## • Maternels, contact parents/enseignants le soir

Les TAP pour les maternels non dormeurs ont lieu en début d'après-midi, de 13h45 à 14h30. La fin de journée se terminant par des cours, les parents peuvent récupérer leurs enfants à l'école et échanger avec les enseignants.

## Emploi du temps de la semaine des maternels

	les maternels dormeurs*				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 11h45	Classe 3h15	Classe 3h15	Classe 3h00	Classe 3h15	Classe 3h15
11h45 - 12h30	Repas	Repas	Cour	Repas	Repas
12h30 - 13h45	Sieste (réveil échelonné)	Sieste (réveil échelonné)	Repas	Sieste (réveil échelonné)	Sieste (réveil échelonné)
13h45 - 14h45	Classe 1h45	Classe 1h45	Mercredi Loisirs	Classe 1h45	Classe 1h45
14h45 - 16h30	Classe 1h45	Classe 1h45	Classe 1h45	Classe 1h45	Classe 1h45

\* dormeurs :  
- très petite section,  
- petite section,  
- moyenne section

\* non dormeurs :  
- moyenne section,  
- grande section

## à retenir

Les horaires des repas seront :

- 1<sup>er</sup> service : maternels dormeurs 11h45  
primaires 1<sup>er</sup> service 11h45
- 2<sup>e</sup> service : maternels non dormeurs 12h30  
primaires 2<sup>e</sup> service 12h45

## à retenir

Pour les dormeurs, la sieste est incluse dans les TAP dans les écoles respectives. Pour les non dormeurs, des activités calmes sont programmées en début d'après-midi, avant de reprendre la classe

Le temps des TAP de 45 minutes est adapté au rythme des enfants de cet âge

## • Comment et où s'inscrire ?

Les enfants des deux écoles sont répartis en groupes, constitués par niveau d'âge.

L'inscription se fera désormais en se connectant sur le "portail famille" via le site de la mairie : lhuissierie.fr.

## • TAP primaires en alternance

Pour les classes de primaire, les TAP auront lieu de 15h à 16h30 un jour sur deux, soit lundi/jeudi pour une partie et mardi/vendredi pour les autres.

Cette nouvelle organisation va permettre de travailler sur de réels projets d'animation.

## à retenir

Le groupe est composé de 14 enfants maximum pour les maternels et de 18 enfants maximum pour les primaires

## à retenir

L'allongement du temps va aussi permettre d'utiliser des espaces plus éloignés des écoles (Espace du Maine, street park, chemin nature du Fougeray, future médiathèque)

Les TAP n'étant pas obligatoires, la mise en place de créneaux pour les associations sera facilitée

## Emploi du temps de la semaine des primaires

	CP - CE1 - CE2				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 11h45	Classe 3h15	Classe 3h15	Classe 3h00	Classe 3h15	Classe 3h15
11h45 - 12h30	Repas	Repas	Cour	Repas	Repas
12h30 - 13h45	Animation	Animation	Repas	Animation	Animation
13h45 - 14h45	TAP	TAP	Mercredi Loisirs	TAP	TAP
14h45 - 15h00	Classe 2h45	Classe 1h15	Classe 2h45	Classe 1h15	Classe 2h45
15h00 - 16h30	TAP	TAP	TAP	TAP	TAP

Accueil mercredi : de 11h30 à 12h00 accueil gratuit

Catéchèse : de 11h45 à 12h00 pour les primaires de Saint Marie

	CE2 - CM1 - CM2				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 - 11h45	Classe 3h15	Classe 3h15	Classe 3h00	Classe 3h15	Classe 3h15
11h45 - 12h30	Animation	Animation	Cour	Animation	Animation
12h30 - 13h45	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
13h45 - 14h45	Classe 1h15	Classe 2h45	Mercredi Loisirs	Classe 1h15	Classe 2h45
14h45 - 15h00	TAP	TAP	TAP	TAP	TAP
15h00 - 16h30	TAP	TAP	TAP	TAP	TAP

Etude : de 16h30 à 17h45

Les Activités Pédagogiques Complémentaires

seront mises en place par les enseignants.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (soutien scolaire ou activité en lien avec le projet

d'école) sont proposées, sur le temps scolaire, par les enseignants.

## • Qui les anime ?

Une équipe de 15 personnes qualifiées est mobilisée pour animer ces temps d'activités périscolaires.

## à retenir

Les animateurs sont diplômés et les animations approuvées par le comité de pilotage du projet éducatif

## • Combien ça coûte ?

La municipalité demande aux familles une participation annuelle d'une moyenne de 10,20 euros par enfant.

## à retenir

Cette participation est modulée selon le quotient familial.